

CRÉATION D'UNE CLINIQUE JURIDIQUE DES FEMMES

Asilah • **Tanger**

Zone d'intervention : Tanger -Asilah.

Durée : 2015 – 2017.

Co-financé par : Union européenne.

Partenaire : Union de l'Action
Féminine (UAF) - Section Tanger.



OBJECTIFS

Ce projet vise à faciliter l'accès à l'aide juridique et à la justice des femmes victimes de traitement inégal et/ou de VFG de la Wilaya de Tanger, à travers la création d'une clinique juridique des femmes, en encourageant en même temps la génération et la diffusion d'une connaissance spécialisée en matière d'inégalité et de VFG.

Le projet prétend concourir à la reconnaissance des femmes en tant que citoyennes à part entière dans le processus de réforme amorcé par le gouvernement Marocain, en renforçant leur autonomie, notamment à travers le soutien et le renforcement des capacités des acteurs clefs, de l'enseignement et de la recherche en matière de procès équitable et des droits des femmes, ainsi qu'en facilitant l'accès juridique des femmes victimes du traitement inégal et/ou VFG.

PUBLIC CIBLE

- Les femmes en situation de vulnérabilité et les femmes victimes de violence.
- Les enfants dans les établissements scolaires.
- Les étudiants d'Université et de l'INAS qui participent aux activités de formation et à la Clinique.

ACTIONS

- Mise en place d'une base de données des ONG et de volontaires professionnel(le)s impliqué(e)s dans la défense des droits des femmes.
- Réalisation de séances de formation des étudiant(e)s.
- Réalisation de séances d'échange d'expériences avec OSC nationales et internationales.
- Mise en œuvre des services d'écoute et d'accompagnement des femmes victimes.
- Création et publication de dépliants et d'affiches sur les services de la clinique juridique.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

- Les étudiant(e)s de l'Université de Tanger ont amélioré leurs connaissances en matière de droits des femmes et de procès équitables.
- La Clinique Juridique a soutenu la recherche empirique réalisée par les étudiante(e)s sélectionné(e)s sur la problématique de la violence, a diffusé les publications et a réalisé une Base de Données sur les associations travaillant dans le domaine des droits de femmes dans la province de Tanger-Asilah.
- La Clinique Juridique des femmes a offert un service intégral de promotion, d'éducation et de défense des droits aux femmes victimes de traitement inégal et/ou de VFG.
- La Clinique Juridique a promu l'assistance juridique, le conseil, et l'accompagnement aux femmes victimes de traitement inégal, a favorisée l'échange d'expériences avec des OSC sur les thématiques de VFG et a assuré la communication et l'information en matière de lutte contre toutes les violences à l'égard de femmes.